



Pommier / Poirier

N°06
19/03/2026



Animation filière
Titulaire et zone Aquitaine :
Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Zone Sud Charentes :
Julia CROMBEZ
CIA 17/79
julia.crombez@cmds.chambagri.fr

Zone Limousin :
Sandra CHATUFAUD
CDA 19
sandra.chatufaud@correze.chambagri.fr

Directeur de publication
Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

La stratégie
écophyto 2030
Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Centre
et Sud Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/AA »

Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine

Zone Aquitaine
Zone Sud Charentes
Zone Limousin

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Pommier Poirier

- **Tavelure** : les stades végétatifs de sensibilité du pommier et du poirier sont atteints pour la majorité des variétés, risque de contaminations lors des prochaines pluies.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité débute pour les variétés à débourrement précoce.
- **Pucerons** : la période à risque est en cours.
- **Tordeuse orientale** : les premières captures ont été enregistrées, les pièges doivent être en place.
- **Hoplocampe** : les pièges doivent être en place dans les situations précoces.
- **Période de floraison** : voir la note sur l'arrêté relatif à la protection des abeilles à la fin du bulletin.

Données météorologiques

Zone Aquitaine et Sud Charentes

Depuis le dernier bulletin, les températures moyennes ont été proches à inférieures aux normales de saison. Elles sont repassées au-dessus des valeurs de saison en ce milieu de semaine. Selon les postes, des températures minimales comprises entre 1.1 et 8°C et des maximales entre 11 et 24.6°C ont été relevées. Côté précipitations, selon les stations 11 à 37 mm ont été enregistrés entre le 13 et le 16 mars.

Zone Limousin

Depuis le dernier bulletin, selon les secteurs, des températures minimales comprises entre -1.6 et 6.8°C et des maximales entre 7 et 22.4°C ont été relevées. Selon les stations, 18 à 20 mm ont été enregistrés suite aux pluies des 13,14 et 16 mars.

Prévisions (source : Météo France)

Pour les prochains jours, un temps sec est prévu sur la majorité des secteurs avec des températures qui devraient être proches des normales de saison. Un temps perturbé est annoncé à partir du milieu de semaine prochaine.

	VENDREDI 20	SAMEDI 21	DIMANCHE 22	LUNDI 23	MARDI 24	MERCREDI 25	JEUDI 26
Ste Livrade sur Lot (47)	3° / 21° ◀ 10 km/h	3° / 20° ↻ 5 km/h	3° / 19° ▼ 15 km/h	3° / 18° ◀ 5 km/h	3° / 19° ◀ 10 km/h	6° / 14° ▶ 20 km/h 55 km/h	4° / 14° ◀ 20 km/h 50 km/h
Pompignac (33)	6° / 20° ◀ 10 km/h	6° / 19° ▶ 10 km/h	6° / 18° ▼ 15 km/h	5° / 18° ◀ 10 km/h	5° / 19° ◀ 10 km/h	7° / 14° ▶ 20 km/h 50 km/h	5° / 14° ◀ 20 km/h 50 km/h
Bergerac (24)	1° / 22° ◀ 10 km/h	1° / 20° ▶ 10 km/h	2° / 18° ▼ 15 km/h	3° / 19° ▼ 10 km/h	4° / 19° ◀ 10 km/h	7° / 15° ▶ 20 km/h 50 km/h	4° / 14° ◀ 20 km/h 50 km/h
Jonzac (17)	6° / 20° ▶ 15 km/h	4° / 19° ▶ 15 km/h	4° / 18° ▶ 20 km/h	3° / 19° ◀ 10 km/h	4° / 18° ▶ 15 km/h	7° / 14° ▶ 20 km/h 55 km/h	4° / 13° ◀ 20 km/h 50 km/h
Orthez (64)	4° / 21° ◀ 10 km/h	5° / 22° ▶ 10 km/h	8° / 19° ▶ 20 km/h	6° / 18° ▶ 5 km/h	2° / 20° ◀ 10 km/h	7° / 15° ▶ 20 km/h 50 km/h	5° / 14° ◀ 20 km/h 50 km/h
Voutezac (19)	2° / 20° ▶ 15 km/h	2° / 18° ▶ 15 km/h	3° / 17° ▼ 20 km/h	3° / 18° ▶ 10 km/h	4° / 18° ◀ 5 km/h	4° / 12° ▶ 20 km/h 45 km/h	1° / 12° ◀ 20 km/h 50 km/h
St Yrieix La Perche (87)	0° / 18° ▶ 15 km/h	1° / 17° ▶ 20 km/h	2° / 14° ▶ 20 km/h 40 km/h	0° / 17° ▼ 10 km/h	0° / 16° ◀ 10 km/h	3° / 11° ▶ 20 km/h 50 km/h	0° / 10° ◀ 20 km/h 50 km/h
Méasnes (23)	4° / 16° ◀ 15 km/h	3° / 16° ◀ 20 km/h	3° / 14° ▶ 20 km/h	2° / 15° ▶ 10 km/h	3° / 15° ◀ 20 km/h	4° / 10° ▶ 30 km/h 60 km/h	2° / 10° ◀ 25 km/h 50 km/h

Pommier - Poirier

• Stades phénologiques (observations réalisées entre le 16 et le 18 mars)



Stades du pommier		Variétés concernées par zones et départements				
		Zone Aquitaine		Zone Charentes	Zone Limousin	
		47	33	Sud 24	Sud 16, Sud 17	19, Sud 87, Est 24
C BBCH 52 Gonflement apparent		Canada			Canada	Golden, Chantecler, Ste Germaine, Canada, Mandy
C3 BBCH 54 Eclatement des bourgeon		Canada	Golden, Chantecler,		Canada, Chantecler	Golden, Chantecler, Ste Germaine, Canada, Mandy, Gala, Evelina
D BBCH 55 Apparition des boutons floraux		Canada, Chantecler, Golden, Gala, Granny	Golden, Chantecler, Gala	Gala	Chantecler, Gala, RubINETTE	Golden, Gala, Evelina, Granny, Opal, Inogo, Lafayette
D3 BBCH 56 Apparition des boutons floraux		Canada, Golden, Gala, Granny, Braeburn, Pink Lady	Gala	Gala, Granny, Pink Lady	Gala, RubINETTE, Opal	Granny, Opal, Inogo, Lafayette
E BBCH 57 Les sépales laissent voir les pétales		Granny, Braeburn, Pink Lady, Joya		Granny, Pink Lady		Granny, Opal, Inogo, Lafayette
E2 BBCH 59 Les sépales laissent voir les pétales		Braeburn, Pink Lady, Joya		Granny, Pink Lady		
F BBCH 60 Première fleur		Pink Lady		Pink Lady		



Stades du poirier		Variétés concernées par zones et départements			
		Zone Aquitaine		Zone Charentes	Zone Limousin
		47	33	Sud 16, Sud 17	19
D BBCH 55 Apparition des boutons floraux		William's			
D3 BBCH 56 Ecartement des boutons floraux		Comice, William's, Conférence		Conférence, William's	William's, Conférence, Comice
E BBCH 57 Les sépales laissent voir les pétales		Comice, William's	William's	Conférence, William's	William's, Conférence, Comice, Harrow Sweet
E2 BBCH 59 Les sépales laissent voir les pétales		William's, Passe Crassane, Harrow Sweet	William's, Comice	Harrow Sweet	William's, Harrow Sweet
F BBCH 60 Première fleur		Passe Crassane, Harrow Sweet			Harrow Sweet
F2 BBCH 64 Plaine floraison		Passe Crassane, Harrow Sweet	Passe Crassane		



- **Tavelure (*Venturia inaequalis*)**

Suivis des projections d'ascospores

En Aquitaine, les suivis des projections d'ascospores de tavelure réalisés avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne ont mis en évidence des **projections significatives** lors des pluies des **13-14 mars** ainsi que pour la faible pluie du **16 mars**.

En Limousin, plus de 1000 spores ont été observées sur les lames du capteur Type Marchi de COOPLIM situé dans un verger à Voutezac (19) suite aux pluies du 13-14 mars.

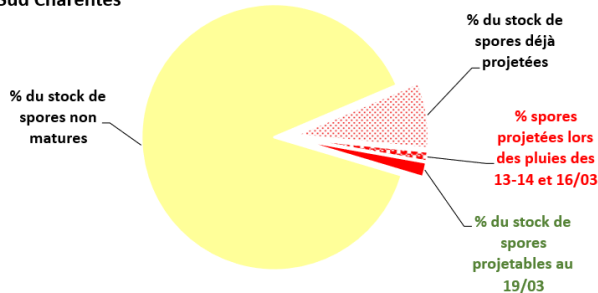
Données de modélisation

Selon les données issues du **modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®**, des contaminations de niveau « léger » à « assez grave » ont pu avoir lieu très localement (secteurs Gironde, Dordogne et Charentes) lors des pluies qui sont intervenues les 13 et 14 mars. En zone Limousin, aucune contamination n'est signalée du fait des températures basses (3 à 6 °C) durant la période d'infection (6 à 15h).

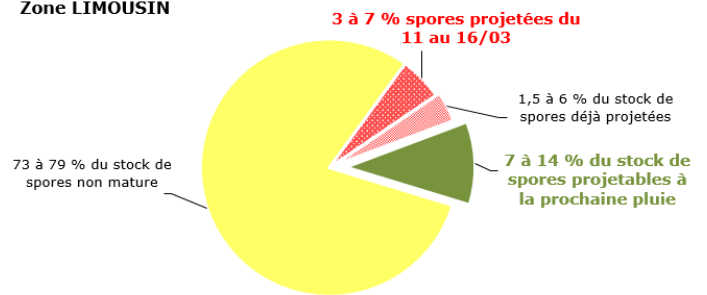
Le stock de spores projetables progresse actuellement d'environ 0.4 à 0.6 % par jour sur la zone Aquitaine - Sud Charentes et de 0.9 à 1.5 % selon les secteurs en zone Limousin.

Maturation et projections d'après le modèle Tavelure DGAL-ONPV/INOKI®

Zone Aquitaine - Sud Charentes



Zone LIMOUSIN



En l'absence de pluies annoncées, **le modèle RIM-Pro®** ne prévoit aucun risque jusqu'au début de semaine prochaine sur les secteurs Aquitaine, Charentes et Limousin.

Evaluation du risque

Les stades végétatifs de sensibilité à la tavelure sont atteints pour la majorité des variétés. Les prochaines pluies pourraient engendrer des contaminations si les conditions de températures et d'humectation sont réunies.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution de la végétation et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

📖 Consultez la fiche « [Tavelure du pommier et du poirier](#) » du [Guide de l'Observateur](#)

- **Chancres**

Le chancre à *Nectria* ou chancre européen (*Neonectria ditissima*) se conserve durant l'hiver sous forme de périthèces rouges au niveau des chancres âgés. Les spores produites toute l'année sont libérées sous l'action de la pluie. Les plaies dues à la chute des feuilles, à la cueillette, au gonflement des bourgeons, à la taille et aux blessures de grêle sont des facteurs favorisant.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, l'époque de gonflement des bourgeons constitue une période à risque de contamination par le chancre. Les conditions humides sont propices aux contaminations.

Mesures prophylactiques :

La suppression des rameaux porteurs de chancres en conditions sèches et leur sortie du verger sont indispensables à la réduction de l'inoculum et permettent de limiter l'extension de la maladie. Les outils de taille doivent être désinfectés régulièrement.

En parallèle, il convient d'agir sur les facteurs favorisant en supprimant les zones humides du verger (type mouillère), en réalisant une taille qui permet une bonne aération des arbres et en raisonnant la fertilisation azotée.

 **Consultez la fiche « [Chancre à Nectria](#) » du Guide de l'Observateur**

• Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)

Le champignon responsable de la maladie, *Podosphaera leucotricha*, se conserve pendant l'hiver principalement sous forme de mycélium dans les bourgeons contaminés lors de la saison précédente. Dès l'ouverture des bourgeons (stade C-C3), le mycélium reprend son activité. Les bourgeons infectés donnent naissance à des pousses ou inflorescences malades (contaminations primaires). Ces organes oïdiés primaires, recouverts d'un feutrage mycélien blanc-gris porteur de conidies, seront à l'origine des contaminations secondaires.

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommier, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2025.

Mesures prophylactiques :

Elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ. Les rameaux atteints sont repérables par leur aspect grêle et rabougri ainsi que par la forme ébouriffée des écailles des bourgeons.

 **Consultez la fiche « [Oïdium du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

• Feu bactérien

La bactérie responsable du feu bactérien *Erwinia amylovora* se conserve durant l'hiver dans les chancres de l'année précédente et reprend son activité lors du démarrage de la végétation.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Evaluation du risque

La période de forte sensibilité au feu bactérien (période de floraison) débute pour les variétés de poiriers et de pommiers à débourrement précoce.

Les températures annoncées pour les prochains jours ne sont pas favorables aux infections, il faut cependant rester attentif à l'évolution de la météo.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faudra rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse si les conditions climatiques s'avéraient favorables au développement de la maladie. Des contrôles visuels seront indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations (un marquage avec du ruban de chantier permet de repérer les zones infestées).

 **Consultez la fiche « Feu bactérien » du Guide de l'Observateur**

• Rugosité

La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) et s'achève 8 semaines plus tard. Des périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

Evaluation du risque

La gestion de parcelles doit s'effectuer en tenant compte des conditions climatiques, de la sensibilité variétale et de la gestion de la nouaison.

• Pucerons

Puceron cendré du pommier (*Dysaphis plantaginea*) et puceron mauve du poirier (*Dysaphis pyri*) :

En parcelles, les éclosions se poursuivent en tous secteurs. En secteur Aquitaine, des enroulements du feuillage sont observés sur variétés à débourrement précoce avec dans la majorité des cas, la présence de fondatrices mortes suite à la mise en place d'une gestion du ravageur. Les premières colonies ont cependant été notées cette semaine en Lot-et-Garonne et en secteurs précoces du Limousin.

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.



Fondatrices sur bourgeon – Puceron cendré adulte et larves dans une feuille - Enroulement du feuillage

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

Pucerons verts :

Les éclosions se poursuivent également. La présence de pucerons verts est notée sur certaines parcelles et les premières colonies ont été notées cette semaine en Gironde.

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)



Résistances aux produits de protection des plantes :

Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire.** Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.



- **Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)**

Sur notre réseau de piégeage les premières captures ont été enregistrées le 16 mars en Lot-et-Garonne ainsi que sur le secteur des Charentes et dès le 13 mars dans les Pyrénées-Atlantiques. Les prises sont déjà importantes sur certains pièges.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromone doivent être en place.



Tordeuse orientale

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

- **Tordeuses de la pelure**

Les tordeuses de la pelure, *Capua* et *Pandemis* hivernent à l'état de larves et reprennent généralement leur activité fin mars-début avril. Les larves pénètrent dans les bourgeons et rongent les organes foliaires et floraux qu'elles fixent ensemble par des fils de soie.

Evaluation du risque

La période de reprise d'activité des larves est en cours.

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure est réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets floraux soit 10 bouquets sur 50 arbres.

Seuil indicatif de risque : 5% d'organes occupés par une larve

📖 **Consultez la fiche « [Tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur**

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

- **Chenilles défoliatrices**

La reprise d'activité des chenilles défoliatrices est également en cours, quelques dégâts ont été notés.

- **Hoplocampe du pommier (*Hoplocampa testidunea*) et du poirier (*Hoplocampa brevis*)**

La présence de ce ravageur peut être contrôlée par la mise en place de pièges chromatiques blancs, leur installation est à prévoir au moins une semaine avant la date de floraison.

Les pièges doivent être en place dans les situations précoces.

Pour l'hoplocampe du pommier, le seuil approximatif à partir duquel, le risque de pontes est important est fixé à un total de 20 à 30 captures par piège depuis le début du vol. Pour l'hoplocampe du poirier, il n'existe pas de seuil déterminé sur la base du piégeage.



Hoplocampe du pommier

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

📖 **Consultez la fiche « [Hoplocampe du pommier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Anthronome du pommier** (*Anthonomus pomorum*)

En parcelles sensibles et dans les parcelles touchées l'année dernière un suivi régulier par battage (de préférence aux heures les plus chaudes de la journée et par temps ensoleillé) à partir du stade B (BBCH 51) jusqu'au stade D (BBCH 55) permet d'évaluer l'importance des populations.

Les observations réalisées en début de semaine en parcelles sensibles en Lot-et-Garonne ont montré une augmentation du pourcentage de piqûres sur bourgeons.

En Zone Limousin, les piqûres sont facilement observables en parcelles sensibles.



Piqûres d'anthronome sur bourgeon et perforations visibles sur feuilles de rosette

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque est en cours pour les variétés n'ayant pas dépassé le stade D (BBCH 55).

Seuil indicatif de risque : 30 adultes sur 100 battages ou 10% des bourgeons présentant des piqûres de nutrition. En parcelles conduites en agriculture biologique, compte tenu de la difficulté de gestion de ce ravageur, le seuil peut être baissé à 10 adultes pour 100 battages.

📖 **Consultez la fiche « [Anthronome du pommier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Psylle du poirier** (*Cacopsylla pyri*)

Dans nos parcelles de références, les éclosions se poursuivent, les larves se cachent actuellement dans les corymbes.

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours.



Larves âgées de psylle dans un corymbe
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La mise en place d'une barrière physique par l'application d'une pellicule d'argile sur le végétal permet de limiter les pontes. L'application est à réaliser à partir du début des pontes et à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de la pousse.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

📖 **Consultez la fiche « [Psyllés du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Phytopte du poirier (*Phytoptus pyri*)**

Le phytopte cécidogène (*Phytoptus pyri*) est un ravageur occasionnel qui reprend son activité au moment de l'ouverture des bourgeons (stade D-D3 (BBCH 55-56)). Les adultes colonisent les jeunes feuilles et provoquent par leurs piqûres de petites galles d'abord de couleur vert clair qui ensuite virent au rouge-brun.

En parcelle à forte pression, les premiers dégâts sur jeunes feuilles sont visibles.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque est en cours pour les variétés au stade D-D3 (BBCH 55-56).

Mesures prophylactiques :

Des observations réalisées dès l'apparition des premières feuilles permettent de détecter leur présence. Des mesures prophylactiques sont envisageables en éliminant les parties atteintes.



Dégâts de phytophages cécidogènes sur jeune feuille

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

- **Cécidomyie des poirettes (*Contarinia pyrivora*)**

Présent de façon très ponctuelle, ce ravageur est à l'origine de dégâts occasionnels. La femelle pond dans les bourgeons encore fermés (au stade D3 (BBCH 56) du poirier). Dès la fin de la floraison, les larves se développent dans les très jeunes fruits qui prennent l'aspect de « calebasse », noircissent et chutent.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque est en cours pour les variétés au stade D3 (BBCH 56).

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques seront envisageables lors du grossissement des fruits en détruisant les poirettes attaquées dès qu'elles sont différenciables des fruits sains.

- **Cécidomyie des feuilles**

La cécidomyie des feuilles du pommier (*Dasineura mali*) et la cécidomyie des feuilles du poirier (*Dasineura pyri*) sont des moucheron (1,5 à 2 mm) qui pondent à l'aisselle des feuilles encore enroulées. Les larves piquent les feuilles qui restent enroulées longitudinalement.

Sur notre réseau de piégeage, la première capture a été enregistrée en ce début de semaine.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

 **Consultez la fiche « [Cécidomyies](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Acariens rouges**

Le suivi d'œufs d'acariens rouges, réalisé sur planchette en conditions naturelles sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne, a montré le début des éclosions autour du 9 mars. Les éclosions progressent lentement.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

 **Consultez la fiche « [Acariens](#) » du Guide de l'Observateur**



- **Xylébore disparate** (*Xyleborus dispar*)

L'essaimage des adultes s'effectue de façon très étalée et discontinue (février à mai). Il a lieu aux heures les plus chaudes de la journée, lorsque la température atteint au moins 18°C (voir le cycle biologique dans le [BSV n°2 du 05/02/26](#)).

Des captures ont été enregistrées à partir de la dernière semaine de février.

Evaluation du risque

Les températures en cours sont favorables aux émergences.

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques sont à privilégier, la taille et la destruction des bois attaqués en les brûlant sont une précaution indispensable. Il est également nécessaire, en parallèle, d'essayer d'agir sur les « causes » qui favorisent les attaques de xylébore (présence de mouillères, carences...) par des aménagements et/ou méthodes culturales adaptées.

📖 Consultez la fiche « [Insectes xylophages](#) » du Guide de l'Observateur

- **Auxiliaires**

Les auxiliaires sont encore discrets mais on peut actuellement observer la présence d'araignées qui à cette période peuvent être prédatrices de fondatrices de pucerons. Des syrphes (adultes et œufs), l'acarien prédateur *Trombidium* ainsi que des hyménoptères parasitoïdes ont également été notés.



Trombidium sp.



Hyménoptère



Œuf de syrph

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)



FOCUS Auxiliaires

Syrphes

Les syrphes appartiennent à l'ordre des Diptères et à la famille des Syrphidés. Il y en a environ 5000 espèces différentes. On reconnaît les principales espèces françaises grâce aux couleurs de leurs abdomens (noir et jaune) qui rappellent celles des guêpes, ou des abeilles. Elles ne possèdent pas de dards. En France, le syrph ceinturé (*Episyrphus balteatus*) est l'espèce la plus présente et a une taille entre 8 et 12 mm.



Cycle biologique

Le développement des syrphes est fortement influencé par la température. Le développement larvaire dure une dizaine de jours alors que la durée de vie de cet insecte peut atteindre 3 ans.

Rôle(s) d'auxiliaire

Ce sont les larves du syrph qui **consomment les pucerons**. Les syrphes pondent leurs œufs au sein de la colonie de pucerons. Naturellement présents dans le milieu, ils peuvent également être utilisés sous serre (lâcher inondatif). Les syrphes sont également des insectes **pollinisateurs**.








Période d'activité maximale entre juin et juillet. Hibernation au stade larvaire (pupe) ou adulte.

Plus d'informations sur la page Ephytia INRAe dédiée : <https://ephytia.inra.fr/fr/C/20857/Biocontrol-Syrphes>



- **Seuils de sensibilité au gel**

Sensibilité au gel des différentes espèces : stades phénologiques et seuils critiques

							
	Stade B Début de gonflement	Stade C Gonflement apparent	Stade D Apparition des boutons floraux	Stade E Pétales visibles	Stade F Floraison	Stade G-H Chute des pétales	Stade I Nouaison
Pommier	- 7°C	- 4°C	- 3.5°C	- 2°C	- 1.8°C	- 1.6°C	- 1.6°C
Poirier	- 7°C	- 6°C	- 4.5°C	- 2.8°C	- 1.6°C	- 1.5°C	- 1°C

Source seuils critiques INRA - CTIFL

Remarque : les seuils retenus ont été déterminés à partir d'anciennes variétés, compte tenu de l'arrivée de nombreuses nouvelles variétés, ces seuils ne sont qu'indicatifs.

- **Période de floraison**

L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1er janvier 2022.

Retrouvez les dispositions réglementaires et d'autres informations pour la protection des abeilles et des pollinisateurs dans la [Note nationale BSV Abeilles - Pollinisateurs et réglementation de 2023](#).

Fiche pratique « Vergers » pour comprendre la réglementation "Abeilles et pollinisateurs" : [Fiche vergers](#)

- **Notes nationales biodiversité**

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous :



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :
Zones Aquitaine et Sud Charentes : Arvitec, CIA 17-79, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines et SCICA Castang.
Zone Limousin : FREDON Nouvelle-Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

« Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire). »

